



Les orthophonistes et étudiants, bafoués une nouvelle fois, exigent justice pour les patients, la profession et la formation !

Ce jeudi 29 mars 2018, journée de défense de l'accès aux soins et de la formation en orthophonie, les étudiants et professionnels orthophonistes se sont mobilisés, une fois de plus, dans toute la France pour dénoncer le **manque de reconnaissance de leur profession** par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ils ont unanimement réaffirmé leurs demandes, revendication juste et légitime, d'obtenir un salaire équivalent aux autres professions formées en 5 ans dans la fonction publique hospitalière (sages-femmes, ingénieurs santé, psychologues, AAH) et qui reflète le vaste champ de compétences et les responsabilités liées à cette profession historiquement hospitalière.

Les orthophonistes et étudiants, avec leurs organisations syndicales et associations professionnelles, unis et déterminés, ne cessent d'alerter le Ministère des Solidarités et de la Santé qui ignore délibérément depuis plusieurs années la **disparition des orthophonistes en salariat**, conduisant à une **prise en charge altérée des patients** ainsi qu'à une **formation détériorée** pour les futurs orthophonistes.

Aujourd'hui encore, l'Intersyndicale des Orthophonistes s'est indignée de ne pas être respectée par le cabinet de la Ministre qui affiche ainsi une volonté politique en refusant de recevoir les représentants de la profession.

En effet, l'intersyndicale n'a été reçue que par la DGOS-DRH. Or, la DGOS-DRH ne fait qu'appliquer les directives, et n'a jamais été mandatée pour négocier et proposer de nouvelles grilles.

Les discussions se sont trouvées centrées autour de la "prime d'engagement". Cette prime, n'a pourtant jamais été réclamée par les représentants de la profession. En effet, elle ne peut à elle seule résorber la problématique de la désertion hospitalière. Elle n'est par ailleurs pas appliquée et ne concernerait de toute façon qu'un très faible nombre de personnes et sous certaines conditions.

De nombreux parlementaires, élus locaux, dont certains sont à présent membres du gouvernement, nous ont apporté ces dernières années un réel soutien. On ne compte plus le nombre de soignants, d'associations de patients également intervenus en notre faveur.

Depuis plusieurs années, nous avons tout tenté. Face à ces non-réponses demeurant inacceptables, les orthophonistes et étudiants restent déterminés et entendent rester fermes jusqu'à obtenir une grille salariale à Bac+5, adaptée à leur niveau de compétences.

Ainsi, nous appelons les professionnels, étudiants, enseignants, maîtres de stages et directeurs de mémoires à se réunir en région pour discuter d'actions futures, notamment d'une éventuelle grève, afin d'établir une ligne directrice qui fasse enfin réagir le gouvernement.

CONTACTS PRESSE :

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FNEO : Anaïs ROLLAND 06 99 63 01 11 / Chloé HAMON 07 63 64 01 11

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

CFTC Santé et sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

FO Santé-Sociaux : Didier BIRIG 06 64 90 66 03 / Christine ARDAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Jean VIGNES 06 58 58 96 06

UNADREO : Emily BENCHIMOL 06 86 59 31 24

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55

UNSA : Jean-Claude STUTZ 06 16 64 73 01